



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Direction départementale  
des Territoires

Bourges, le 13 DEC. 2018

Mission éducation et  
sécurité routière

La Préfète du Cher

Bureau sécurité routière

à

voir liste de destinataires

Dossier suivi par : Gérald RACLIN/Corinne THAUVIN

Coordination sécurité routière

☎ : 02 34 34 61 86/87

✉ : ddt-coordination-sr@cher.gouv.fr

**Objet** : appel à projets PDASR 2019

Madame, monsieur,

Au mois d'octobre, la mortalité routière constatée en France est en nette baisse par rapport à celle du mois d'octobre 2017. Cette baisse concerne le nombre de tués et le nombre des blessés hospitalisés, cependant on note une augmentation des accidents corporels et des blessés sur le territoire métropolitain.

Dans le Cher, même si tous les indicateurs de l'accidentologie sont en baisse pour l'année écoulée, il est indispensable que nous restions mobilisés et poursuivions nos efforts afin de conforter cette diminution.

L'objectif à poursuivre est de **diviser par deux le nombre de morts sur les routes, d'ici à 2020**, pour passer sous la barre des 2000 morts par an.

Cette mobilisation collective reste donc plus que jamais d'actualité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'appel à projets du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019 qui permet le recensement et le soutien des actions proposées par les différents acteurs locaux agissant dans le domaine de la sécurité routière. **Qu'ils soient financés ou non par le PDASR**, les projets doivent répondre aux enjeux du document général d'orientations (DGO) du Cher pour les années 2018-2022.

### Les enjeux pour 2019

**Les quatre enjeux nationaux sont :**

- le risque routier professionnel
- la conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants)
- les jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)
- les seniors (65-74 ans et 75 ans et plus)

**Les enjeux complémentaires sont :**

- les règles élémentaires de prudence
- les conducteurs de la tranche d'âge des 30-60 ans

## Les projets : critères d'éligibilité

Vous trouverez en annexe une fiche relative aux orientations et pistes d'actions à privilégier dans le cadre de vos actions.

Vos projets feront l'objet d'un examen attentif : enjeu(x), objectifs fixés, public cible, intervenants, nombre de participants, ...

Les critères et modalités d'évaluation de l'action devront figurer de manière précise sur la fiche PDASR.

**Seuls les projets les plus pertinents, répondant aux enjeux et aux orientations d'actions, seront susceptibles d'être retenus dans le cadre d'une demande de financement.**

**Attention : les projets d'aménagements routiers sont exclus de ce dispositif.**

## Bilan des actions 2018

Qu'elles aient été financées ou non par le PDASR et afin de les recenser le plus exhaustivement possible, je vous invite à me faire parvenir le bilan des actions que vous avez organisées ou animées au cours de l'année écoulée.

## Examen des demandes

La coordination départementale de sécurité routière est chargée de l'instruction des dossiers en appui du directeur de cabinet de la préfète du Cher, chef de projet sécurité routière.

J'attire votre attention sur la nécessité de compléter avec le plus grand soin la fiche PDASR qui sera accompagnée d'un courrier de transmission à madame la directrice de cabinet de la préfète auquel vous pourrez joindre tout document que vous jugerez utile étayant votre projet.

**Vos dossiers (projets 2019 et bilans 2018) sont à faire parvenir au plus tard le vendredi 22 février 2019, délai de rigueur.**

Vous serez informé de la suite réservée à votre demande **dans le courant du mois d'avril.**

Le présent appel à projets ainsi que les documents seront téléchargeables sur le site de la préfecture du Cher, rubrique sécurité routière. <http://www.cher.gouv.fr/>

Les documents dûment complétés et signés, devront être transmis à l'adresse suivante :

Direction départementale des Territoires du Cher  
Mission éducation et sécurité routière  
Bureau sécurité routière  
CS 20001  
6, place de la Pyrotechnie  
18019 BOURGES Cedex

ou par voie électronique à : [ddt-coordination-sr@cher.gouv.fr](mailto:ddt-coordination-sr@cher.gouv.fr)

**Vous voudrez bien relayer l'information auprès des établissements et/ou organismes placés sous votre autorité qui sont susceptibles d'organiser des actions de prévention en faveur de la sécurité routière.**

Pour toute information complémentaire, je vous invite à prendre contact avec l'équipe de coordination départementale de sécurité routière

- Gérald RACLIN, coordinateur départemental, tél : 02 34 34 61 86
- Corinne THAUVIN, coordinatrice-adjointe, tél : 02 34 34 61 87

qui se tient à votre disposition pour vous assurer tout son soutien dans la mise en œuvre de vos actions : montage du projet, demande de subvention, mise à disposition de matériel et supports des campagnes de la Sécurité routière, aide à l'animation d'actions.

**Documents à fournir :**

1/ si demande de financement

- imprimé PDASR 2019 (annexe 1)
- formulaire de demande de financement CERFA n° 12156\*3 pour les associations (sauf si déjà transmis en 2018)

2/ sans demande de financement et avec soutien pédagogique et/ou matériel

- imprimé PDASR 2019 (annexe 1)

**Nota : les bénéficiaires d'un accompagnement financier ou matériel, au titre du PDASR 2018, joindront OBLIGATOIREMENT au projet 2019 un bilan détaillé des actions réalisées qui pourra être formalisé selon le modèle ci-joint. (annexe 2)**

Je vous remercie pour votre mobilisation dans la lutte contre l'insécurité routière et vous prie de croire madame, monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

p/la Préfète,  
le Secrétaire Général,



Thibault DELOYE

---

Liste des destinataires appel à projets

---

Monsieur le Président du Conseil départemental du Cher  
Monsieur le Président de l'association des maires du Cher  
Mesdames et messieurs les Maires du département du Cher  
Madame le Procureur de la république  
Madame la directrice de cabinet de la Préfecture  
Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Cher  
Madame la Sous-Préfète de Saint-Amand  
Monsieur le Sous-Préfet de Vierzon  
Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale  
Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie du Cher  
Madame la directrice départementale de la sécurité publique  
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours  
Monsieur le commandant de la base aérienne d'Avord  
Monsieur le directeur adjoint des territoires  
Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations  
Monsieur le délégué territorial de l'agence régionale de la santé  
Monsieur le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse Touraine Berry  
Madame la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Cher  
Monsieur le directeur de l'établissement public local d'enseignement agricole du Cher  
Monsieur le directeur de l'établissement public d'insertion de la défense du Cher  
  
Monsieur le directeur diocésain de l'enseignement catholique du Cher et de l'Indre  
Monsieur le directeur du Centre de Formation d'Apprentis de Bourges-Turly  
Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement supérieur du Cher  
Monsieur le directeur de la caisse primaire d'assurance maladie  
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie  
Monsieur le président de la chambre de métiers  
Monsieur le président de la CAPEB  
Monsieur le président de la Fédération Française du Bâtiment du département du Cher  
Monsieur le directeur de l'association Prévention Routière  
Madame la présidente de l'association pour la prévention MAIF  
Monsieur le président de l'automobile-club du centre de Bourges  
Monsieur le président de la fédération française des motards en colère – antenne départementale  
Madame, monsieur le président de la fédération des œuvres laïques du Cher  
Monsieur le correspondant départemental de l'Anateep du Cher  
Monsieur le président de l'association mon Cher Vélo  
Monsieur le délégué régional de la Fédération National des transporteurs routiers  
Madame la directrice départementale de l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie  
Madame la directrice du comité d'éducation à la santé  
Monsieur le président de l'association Alcool assistance du cher  
Monsieur le président de l'association vie libre  
Monsieur le directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Centre  
Monsieur le directeur de la mutualité sociale agricole Beauce cœur de Loire  
Mesdames et messieurs les membres du club entreprises risques routiers du Cher  
Mesdames et messieurs les responsables des établissements d'enseignement de la conduite du Cher

Copie :

- DDT/SG/MESR/bureau éducation routière
- DDT/MAT